



HOB0

HABILITATION ÉLECTRIQUE NON ÉLECTRICIEN EXÉCUTANT

DURÉE DE LA FORMATION

Durée totale : 7 heures

- Formation : 7 heures sur 1 journée
- Pas d'examen
- Nombre de participants : 12 maximum.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel non électricien travaillant dans des environnements à risques électriques (ex. maçon, peintre, agents de nettoyage, terrassiers...) sous les ordres d'un chargé de chantier ou de travaux.

PRÉ-REQUIS

Bonne maîtrise de la langue française. Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les stagiaires doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

OBJECTIF

- Être formé à la prévention des risques électriques selon la NF-C-18510 ;
- Connaître les dangers liés à l'endommagement des ouvrages ou installations BT/HT ;
- Connaître les conditions d'approche électriques dans la zone de travail et les limites ;
- Savoir utiliser l'outillage adapté ;
- Savoir travailler sous les ordres d'un chargé de chantier ;
- Être informé de la nécessité d'avertir le chargé de chantier de tout dommage porté aux ouvrages ou aux installations durant les travaux.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Appareillages et matériels de sécurité (visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage,...) ;
- Ordinateur + rétroprojecteur (vidéo).

PROGRAMME DE LA FORMATION

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Les différentes grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc. ;- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.) ;- Les différents domaines de tension ;- Les zones d'environnement et leurs limites ;- L'habilitation : principe, symboles ;- Prescriptions des différentes zones de travail ;- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) ;- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement ;- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique.
TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE	<ul style="list-style-type: none">- Les acteurs concernés par les travaux ;- Les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation, interdits, zone de travail, etc.) ;- La zone de travail :<ul style="list-style-type: none">– Application des prescriptions ;– Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation.



QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateur reconnu pour ses compétences et justifiant de plusieurs années d'expérience dans la formation et les métiers dans le domaine électrique.

VALIDATION

**REMISE D'UNE ATTESTATION DE FORMATION Á L'HABILITATION ÉLECTRIQUE
Á L'ISSUE D'UNE ÉVALUATION (CONTRÔLE DES CONNAISSANCES)
RÉALISÉE PAR NOTRE CENTRE DE FORMATION.**



Auteur : Philippe LANTIAT pour PLC Centre de Formation Version : V1 Date d'édition : 01/01/2018 Date de révision : 01/01/2018

PLC CENTRE DE FORMATION 68 Avenue Alsace Lorraine 65000 TARBES (Bus n°19 ; route de Bordeaux, face à Intermarché)
Tél : 09 84 19 18 23 Mail : contact@plc-centredeformation.com Site internet : www.plc-centredeformation.com